



ARRETE DU MAIRE – DGS026NP2024

DELEGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE

Le Maire de la commune de Brignais,

Vu l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales qui confère au maire, sous sa surveillance et responsabilité, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints et à des membres du conseil Municipal

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020 portant élection des adjoints au maire

Vu la délibération – Détermination du nombre d'adjoints – cessation de fonction d'un adjoint du 14 février 2024

Considérant la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une délégation de fonction du maire au bénéfice de conseillers municipaux

A R R E T E

Article 1 : Il est donné délégation de fonction à Mr Jean PETIT conseiller municipal pour exercer les attributions relatives au CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR

Article 2 : Il est également donné délégation à Mr Jean PETIT à l'effet de signer tous les documents de la ville de Brignais relatifs au CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR :

- Correspondances,
- Convocations aux commissions,
- Arrêtés,
- Attestations

Article 3 : Cette délégation peut être rapportée à tout moment et sa validation ne saurait, en tout état de cause, dépasser l'expiration du mandat de l'élu l'ayant accordée ou la fin des fonctions de Mr Jean PETIT, Conseiller municipal

Article 4 : La Directrice Générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée au Préfet du Rhône, au Trésorier Municipal et à l'intéressé

Article 5 : Le présent arrêté fera l'objet d'une publication par voie d'affichage et est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr

Fait à Brignais,
Le 8 novembre 2024

Notifié à l'intéressé le

18 novembre 2024

Le Maire
Serge BÉRARD



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE • DÉPARTEMENT DU RHÔNE

VILLE DE BRIGNAIS . 28 rue Général de Gaulle . 69530 Brignais . Tél. 04 78 05 15 11
contact@mairie-brignais.fr . www.brignais.com